

FICHE PROGRAMME

ASPIRATIONS ENDOTRACHEALES



Afin de favoriser le retour ou le maintien à domicile de personnes trachéotomisées, le Décret n°99-426 du 27 mai 1999 autorise dans certaines conditions et sur prescription médicale les personnes ayant suivi une formation spécifique à pratiquer les aspirations endo-trachéales en l'absence d'infirmier.

Cette formation de cinq jours comprend deux jours d'enseignement théorique suivis de trois jours d'enseignement clinique dans un service prenant en charge des patients trachéotomisés.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

- Arrêté du 27 mai 1999 relatif à la formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endo-trachéales
- Décret n°99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales
- Décret n° 2015-495 du 29 avril 2015 relatif à l'habilitation des aides a domicile a pratiquer les aspirations endo-trachéales et modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code du travail

OBJECTIFS :

- Effectuer des aspirations endo-trachéales en toute sécurité pour assurer la prise en charge des personnes trachéotomisées.
 - ⇒ Comprendre l'intérêt du soin et son déroulement.
 - ⇒ Prendre en compte la personne dans son contexte de vie quotidienne.
 - ⇒ Discerner toute complication et d'être capable de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent.



PUBLIC :

- Professionnels de l'aide à domicile (professionnels du sanitaire, du social et du médico-social)
- Tout aidant devant pratiquer des aspirations endo-trachéales auprès des personnes trachéotomisées depuis au moins trois semaines et dont l'état ne justifie pas son admission dans un établissement sanitaire.

PRE REQUIS : Aucun

DUREE : 5 journées soit 35 heures

- 2 journées d'enseignement théorique (14 heures)
- 3 journées d'enseignement clinique (21 heures)

DATES :

- Une session les 22 et 23 mai 2023 + 3 jours de stage
- Une session les 19 et 20 juin 2023 + 3 jours de stage
- Une session les 25 et 26 septembre 2023 + 3 jours de stage
- Une session les 16 et 17 octobre 2023 + 3 jours de stage
- Une session les 20 et 21 novembre 2023 + 3 jours de stage
- Une session les 18 et 19 décembre 2023 + 3 jours de stage

INDICE DE SATISFACTION :

- Le taux de satisfaction global en 2022 pour les formations de la Fondation Léonie Chaptal est de 97%.

TARIF :

- Financement employeur : **850 €* / personne** (La Fondation L. Chaptal est exemptée de TVA)
- Auto-financement : **700 €* / personne** (La Fondation L. Chaptal est exemptée de TVA)

** Les journées de formation en présentiel comprennent deux pauses (Boissons froides et chaudes et biscuits), des distributeurs de sandwich ou des fours micro-ondes sont à disposition pour le déjeuner*

Conditions et modalités de paiement :

Paiement à 30 jours à réception de facture. Règlement uniquement par prélèvement, virement, mandat chèque postal ou bancaire. La Fondation Léonie Chaptal est certifiée Qualiopi et éligible au financement par les OPCO.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 6 à 12 participants par session

INSCRIPTION :

- Bulletin d'inscription à télécharger sur le site Internet de la Fondation :
www.fondationleoniechaptal.fr
à compléter et adresser par mail à formation.continue@fondation-chaptal.fr
- Ou contacter l'Equipe Formation Continue :
formation.continue@fondation-chaptal.fr - Tél. : 01 39 90 05 99

PROGRAMME :

- L'appareil respiratoire
- Les principales pathologies respiratoires
- La symptomatologie respiratoire
- La trachéotomie : principes, indications, matériel utilisé
- Les risques de complications liés à la trachéotomie
- Utilité de l'aspiration
- Description de l'acte d'aspiration et entraînement de l'acte d'aspiration
- Réalisation d'un stage dans un service accueillant des personnes trachéotomisées adultes ou enfants
- L'observation
- Le lavage des mains
- L'organisation des soins
- Réalisation d'un protocole d'aspiration
- Maintenance du matériel nécessaire à une aspiration
- Les besoins fondamentaux de l'être humain et la perte d'autonomie
- Les transmissions écrites et orales

INTERVENANT.E(S) :

- **Infirmière Cadre de Santé** ayant une longue expérience sur le terrain et formatrice partenaire de la Fondation L. Chaptal.

Tous les intervenants de la Formation continue sont sélectionnés pour leur pertinence et leur professionnalisme.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Formation théorique en présentiel :
 - S'appuyer, pour l'acquisition des savoirs et savoir-faire, sur l'analyse de cas pratiques évoqués par les professionnels
 - Faciliter l'interactivité et les échanges entre le groupe des participants et entre les participants et le(s) formateur(s)
 - Permettre le développement de compétences attendues sur la prise en soins des personnes et les différentes approches relationnelles à partir d'illustrations et de recommandations (HAS et ANESM) et du rappel de principes de base énoncés dans le référentiel de formation
 - Permettre le développement des compétences attendues en termes de savoir être (empathie, patience) et de savoir-faire (pratiques professionnelles opérantes)
 - Pratique simulée
- Formation clinique : trois jours d'enseignement clinique dans un service prenant en charge des patients trachéotomisés.
 - Au cours du stage clinique, le candidat devra avoir réalisé au moins trois aspirations endo-trachéales chez un ou des malades trachéotomisés, comprenant la préparation du geste ainsi que l'entretien du matériel et les soins quotidiens, en présence d'un infirmier diplômé d'Etat (Arrêté du 27 mai 1999).
- La validation : Réalisée en deux temps sur le terrain de stage :
 - Une épreuve pratique devant un jury constitué d'une infirmière enseignante et d'une infirmière du service d'accueil ayant suivi le stagiaire. Le stagiaire réalise une aspiration endo-trachéale, notée sur 20 points conformément à une grille avec niveaux de performance (grille commune aux 4 IFSI nommés responsables du projet).
 - Une épreuve écrite (QCM) notée sur 20 points

Pour obtenir la validation le stagiaire devra obtenir au moins 10 points à chacune de ces épreuves.

La validation donnera lieu à l'établissement d'un certificat numéroté dont le double est gardé par le service de Formation Continue.

En cas de non validation le stagiaire pourra recommencer une seule fois la totalité de la formation.



POLE FORMATION CONTINUE FONDATION LEONIE CHAPTAL

Le service Formation Continue de la Fondation Léonie Chaptal propose des formations aux professionnels des secteurs de la santé et du médico-social. Bénéficiant de l'excellence des ressources et des pratiques de la Fondation, la Formation Continue accompagne les professionnels dans le développement de leurs compétences et l'amélioration continue de leurs pratiques.

La Formation Continue s'engage à maintenir un niveau de qualité de formation constant grâce à une culture de l'évaluation et de l'amélioration continue ayant pour objectif la satisfaction des participants. Les modalités de formation se fondent sur les principes de la pédagogie active et utilisent des outils et méthodes innovantes (distanciel, mises en situation, simulation ...) pour ancrer les apprentissages de façon efficace et sécurisée.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Certifications : la Fondation Léonie Chaptal s'attache à fournir des prestations de qualité, adaptées aux besoins des professionnels.

- La Fondation Léonie Chaptal est certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation ce qui rend les formations éligibles au financement par les OPCO
- La Fondation Léonie Chaptal est certifiée ANDPC
- La Fondation Léonie Chaptal est certifiée Datadock, plateforme de référencement commune à tous les financeurs
- La fondation Léonie Chaptal est référencée sur Dokelio sous le N° : OF_872

Qualité et service client : Nous nous engageons à apporter une réponse à toute demande ou réclamation dans un délai de 72 heures.

Handicap : Nous nous efforçons d'adapter le déroulé de nos formations aux situations de handicap. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous prévenir à l'adresse : formation.continue@fondation-chaptal.fr afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.